

A photograph of a herd of deer in a lush green forest clearing. The deer are scattered across the frame, some grazing and others looking towards the camera. The background is filled with tall grasses and dense evergreen trees. The lighting is soft, suggesting a late afternoon or early morning setting.

UN AUTRE REGARD SUR LA CHASSE

Texte & Photos Jean BOURSEAU

La chasse, activité controversée, souvent décriée. Pourtant, pour les nombreux chasseurs de Wallonie, c'est avant tout une passion ancrée dans le respect de la nature. Au travers de quelques explications, l'objectif est de proposer un autre regard sur la chasse.

' Il faut apprendre pour connaître, connaître pour comprendre, comprendre pour juger.'

De tout temps, l'homme a chassé. Dans un premier temps pour se nourrir et se vêtir des peaux des animaux. Par la suite, l'apparition des premières armes tel le harpon ou la sagaie ont donné la suprématie à l'homme qui en fit un exercice viril. Jusqu'au décret de 1972 (*naissance du Conseil supérieur wallon de la chasse*), elle était le privilège des nobles et d'une classe aisée. Elle était un succédané de la guerre.

Ce n'est qu'avec l'extension des zones agricoles, urbaines ou industrielles que l'on commença à considérer la faune sauvage comme un patrimoine menacé. Progressivement des scientifiques, des chercheurs ou des passionnés ont entrepris des études poussées et scientifiques sur le comportement du gibier, ses mœurs, ses maladies, son milieu naturel et les dégâts qu'il y occasionne.

Les grands prédateurs ayant disparus, le rôle du chasseur s'est avéré indispensable pour autant que celui-ci soit régi par des règles strictes.

Un écosystème naturel (un territoire ou biotope et sa biocénose) est un mélange équilibré d'éléments chimiques, biologiques et physiques qui peut être rompu par divers facteurs humains, climatiques voire géologiques. Cet équilibre rompu crée des situations dommageables à plusieurs titres : abrutissement, écorcement, dégâts aux cultures, accroissement d'une population au détriment d'une autre, maladies ou encore dégénérescence. Réguler les populations animales à un niveau compatible avec son biotope et assurer son développement harmonieux demandent au chasseur des connaissances nombreuses et élargies.

LES GRANDS PRÉDATEURS AYANT DISPARUS, LE RÔLE DU CHASSEUR S'EST AVÉRÉ INDISPENSABLE



Cela étant, pour l'obtention d'un permis de chasse qui faisait l'objet du simple paiement d'une vignette à l'administration, la démarche actuelle est devenue toute autre.

A. Réussite d'un examen théorique portant sur des matières toutes aussi diverses que législation et réglementation, petit gibier, gibier d'eau, autre gibier et autres espèces animales, grand gibier et chiens de chasse et enfin armes et sécurité.

B. Réussite d'un examen pratique sur le maniement des armes.

C. Paiement d'une taxe annuelle avec production d'un certificat "Bonne vie et moeurs" et d'une assurance "chasse".

L'action de chasse proprement dite ne représente qu'une faible partie du temps qu'un chasseur consacre à son activité. L'aménagement des gagnages, le fauchage des coupe-feu, le nourrissage supplétif et/ou dissuasif du gibier, la pose et l'entretien de clôtures électriques afin de limiter les dégâts des sangliers aux prairies et cultures, les recensements annuels du gibier, l'entretien des chemins de pirsch, la construction et l'entretien des miradors d'observation font partie des multiples occupations nécessaires à la bonne gestion d'un territoire de chasse.

L'ACTION DE CHASSE PROPREMENT DITE NE REPRÉSENTE QU'UNE FAIBLE PARTIE DU TEMPS QU'UN CHASSEUR CONSACRE À SON ACTIVITÉ.

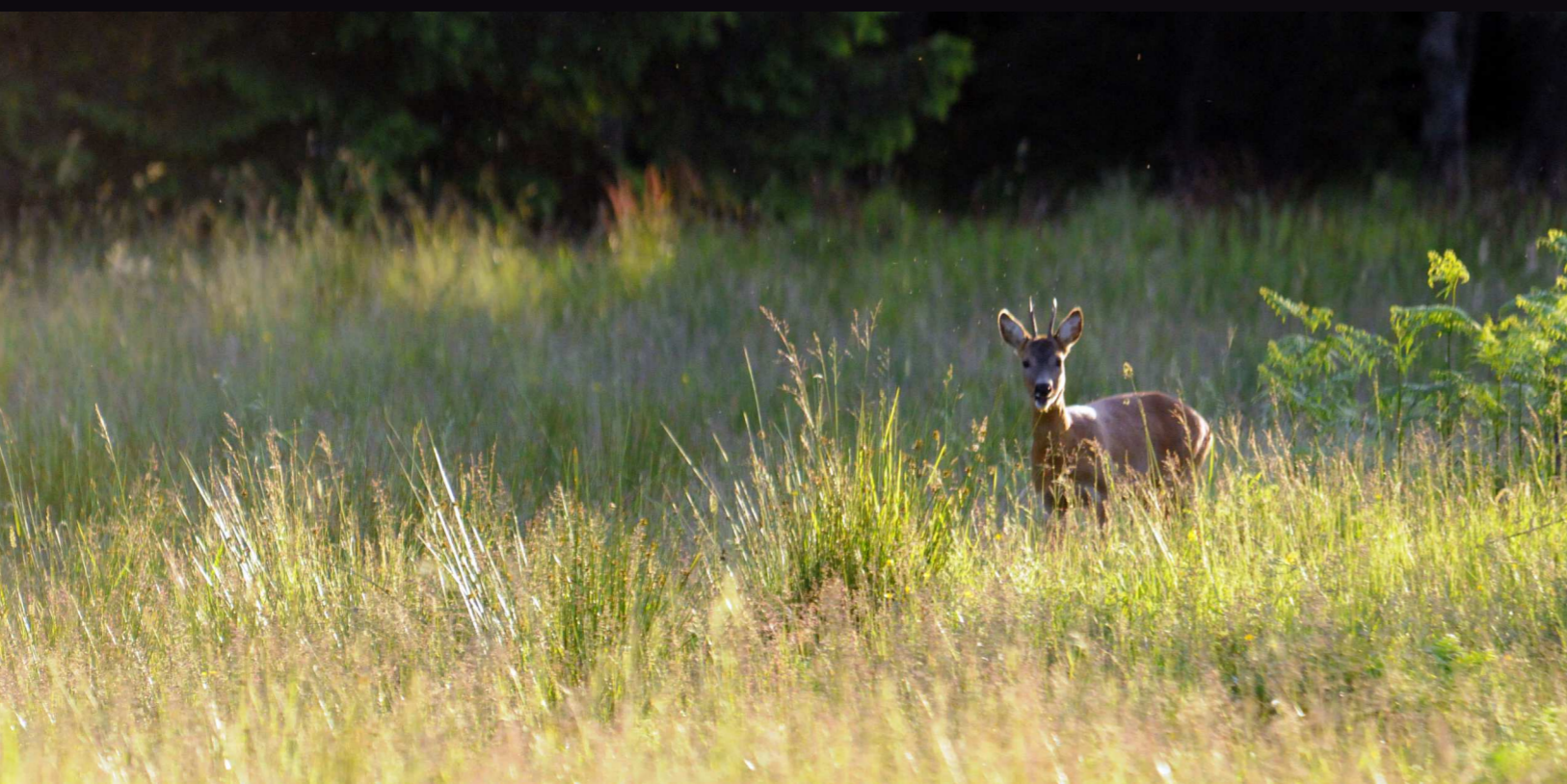
De par ces faits, le chasseur est devenu un amoureux et un défenseur de la nature. Il s'est transformé en un gestionnaire qui contribue à la pérennité des espèces. De toute évidence la chasse de papa n'existe plus.

D'aucuns sont toujours influencés par le célèbre Bambi de Walt Disney. Il est d'ailleurs frappant de constater l'énorme influence de ce dessin animé à l'encontre d'un Petit Poucet, de Barbe Bleue ou encore d'un Hansel et Gretel autrement plus cruels mais ceci reste un autre débat.

Il appartient à chacun de se faire sa propre opinion sur base d'informations correctes.



L'AFFÛT, CE BONHEUR SIMPLE
D'ASSISTER AU RÉVEIL OU AU
COUCHER DE LA NATURE.
BRUITS, ODEURS, JEUX DE LUMIÈRE,
FAUNE ET FLORE SONT LES ACTEURS
D'UN MERVEILLEUX SPECTACLE
PERMANENT





LE PANNEAUTAGE

se réalise uniquement dans un but scientifique sous l'égide du DNF. Il consiste à placer un filet (appelés panneaux) de plusieurs centaines de mètre vers lequel sont rabattus, par une cinquantaine de traqueurs, cerfs, chevreuils ou sangliers. Les bêtes capturées sont alors équipées soit d'une oreillette soit d'un collier GPS permettant de relever 24h/24h les déplacements d'animal suivi.

EXPÉRIENCES

Il y a quelques années, la commune de Nassogne a loué un de ses territoires de chasse à des non chasseurs prétendant par ce choix améliorer les conditions de vie de la forêt. Il a été constaté que sur quelques années la présence du gibier était en pleine expansion entraînant l'apparition de maladies, une dégénérescence du gibier et d'importants dégâts à la sylviculture. Dès lors, il a été demandé aux chasseurs de louer le territoire pour rétablir l'équilibre souhaité.

Depuis 2016, le D.N.F, Département de la Nature et des Forêts, a réalisé 1.000 enclos inaccessibles au gibier. Jusqu'en 2022, les semis et jeunes plants enfermés seront mesurés et comparés à ceux accessibles afin d'illustrer l'impact du cerf, du chevreuil et du sanglier sur la végétation. Dès à présent, cet impact commence à être visible.

LE PLAN DE TIR DES CERVIDÉS

Chaque année, le D.N.F et les chasseurs procèdent conjointement à trois nocturnes consacrées aux recensements du gibier habitant nos forêts. Cervidés boisés ou non, chevreuils, sangliers, renards, lièvres, blaireaux ou mustélidés, chats sauvages ou chats harets font l'objet d'un relevé précis.

C'est sur base de ces données auxquelles s'ajoute un pourcentage de naissance à venir que le DNF établit un plan de tir "cervidé" à réaliser par chaque territoire de chasse qu'il soit propriété privée, communale ou domaniale. Ce plan de tir stipule les proportions de cerfs, biches, bichettes ou faons à respecter. Les Conseils cynégétiques définissent quant à eux les spécificités des cerfs autorisés ou non à tirer en fonction de l'âge, de la hauteur des perches ou encore du nombre de cors.

Les communes se réservent le droit d'infliger une amende (en général 500 €) par bête non tirée si le plan de tir minimum n'est pas atteint. - Les conseils cynégétiques quant à eux infligent en général une amende de 2.500 € dans le cas où un cerf tiré n'est pas conforme aux restrictions imposées.

NOUVEAU RANGE ROVER VELAR

PARFOIS, LES MOTS SONT INUTILES



ABOVE & BEYOND



RÉSERVEZ VOTRE ESSAI

Le design du nouveau Range Rover Velar parle de lui-même. Les lignes continues de sa silhouette créent un parfait alliage de simplicité et d'élégance, jusque dans les moindres détails. Mais, pour vraiment se rendre compte de ce qu'est le nouveau Range Rover Velar, il faut l'essayer.

Land Rover Waimes

Rue de la Litorne 2, 4950 Waimes
T. 080/67.91.54

www.landroverwaimes.be

5,4-9,4 L/100 KM – 142-214 G/KM CO₂

Prix catalogue recommandé à partir de 57.300 € TVAC. Informations environnementales [AR 19/03/04]: landrover.be. Donnons priorité à la sécurité.